



Publié le 30 mars 2018 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

A quoi rêvent les intelligences artificielles



[Emilie Ducorps-Prouvost](#) et [Chems Idrissi](#) vont participer au lancement du cycle de conférences « *A quoi rêvent les intelligences artificielles* », qui se déroulera du 23 avril au 8 mai 2018, à l'initiative de Pop'Sciences - Université de Lyon.

[Emilie Ducorps-Prouvost](#) participera à la conférence « *Face aux I.A, faut-il sauver le travail ?* », organisée par Pop'Sciences - Université de Lyon en collaboration avec le Mouvement Up, le 23 avril prochain, à 19 heures, à l'Université de Lyon.

[Plus d'information sur le cycle de conférence « A quoi rêvent les intelligences artificielles »](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.